

ONE
Monsieur l'Administrateur général
Benoit Parmentier
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

Le 27 mai 2020

Monsieur l'administrateur général,

En date du 15 mai 2020, l'ONE informait les pouvoirs organisateurs des milieux d'accueil de l'adaptation des mesures entrant en vigueur à partir du 18 mai.

Cette communication annonçait également un second courrier plus détaillé.

A ce jour, celui-ci n'a pas encore été transmis. En tant que coordinations, nous sommes interpellées à ce sujet par de très nombreux milieux d'accueil.

Il est plus qu'urgent que l'ONE soit en capacité de communiquer aux PO des informations claires, concrètes et précises pour leur permettre de mettre en œuvre ces mesures avant la fin du mois de mai.

Ces informations sont indispensables pour l'ensemble des milieux d'accueil aussi bien dans le cadre de leurs facturations du mois de mai (et notamment pour pouvoir calculer les montants définitifs à verser aux accueillantes conventionnées pour le mois de mai sans devoir procéder à des rectifications rétroactives énergivores) mais également pour permettre aux MAE de communiquer avec les parents et d'organiser leurs équipes.

Nous insistons donc sur l'importance d'une communication, cette semaine encore, à l'attention des pouvoirs organisateurs.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez accepter, Monsieur l'administrateur général, nos sincères salutations.

Les représentants des coordinations :

BADGE
CHACOF
COSEGE
FILE
FSMI
IBEFE – V. MONVILLE
PROMEMPLOI
UNESSA

Copie : Mr Eddy Gilson – Direction Accueil Petite Enfance et Mme Séverine Acerbis – Cheffe de cellule Enfance du Cabinet de la ministre Bénédicte Linard